



AIDE –SOIGNANT/ AMP A DOMICILE

1. DEFINITION

L'aide-soignant contribue à la prise en charge de la personne dépendante et/ou malade. Elle travaille en collaboration, sous la responsabilité et l'encadrement d'un infirmier, à des soins visant à répondre aux besoins d'entretien et de continuité de la vie, de maintien au domicile et à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution d'autonomie de la personne prise en charge par le SSIAD. Le décret du 25 juin 2004 précise que les interventions du SSIAD concernent :

- les personnes âgées de soixante ans et plus, malades ou dépendantes ;
- les personnes adultes de moins de soixante ans présentant un handicap ;
- les personnes adultes de moins de soixante ans atteintes de pathologies ou affection chroniques (7° du I article L312-1 et 3° et 4° de L322-3)

2. FORMATION - QUALIFICATION

- L'emploi est accessible à partir d'une formation de niveau V, le diplôme professionnel d'aide -soignant, acquis en formation initiale ou continue.
- Profession :
 - Arrêté du 22 octobre 2005 relatif au diplôme professionnel d'aide-soignant
- Formation :
 - Décret n°96-729 du 12 août 1996 modifiant le décret n° 94-626 du 22 juillet 1994 relatif à la formation des aides-soignants et des auxiliaires de puériculture et modifiant le décret n° 47-1544 du 13 août 1947 modifié instituant un diplôme d'Etat de puériculture
 - Arrêté du 22 juillet 1994 relatif au certificat d'aptitude aux fonctions d'aide-soignant et au certificat d'aptitude aux fonctions d'auxiliaire de puériculture
- Un permis de conduite B est nécessaire en raison de la multiplicité des déplacements.
- L'état de santé doit être compatible avec l'aptitude à la conduite et la manutention de personne.

3. POSITION DANS LA STRUCTURE

- Liaisons hiérarchiques :
 - Directeur
 - Infirmière coordonnatrice

- Liaisons fonctionnelles :
 - IDEH
 - IDE PRAPP
 - Responsable Assurance Qualité

4. HORAIRES DE TRAVAIL

- Fonctionnement du service : Temps partiel 0.75
- Plages horaires :

Horaires coupés : 7h30-12h //16h30-20h15

Horaires continus : 7h30-12h

7h30-14h

8h-12h38

- WE : A titre indicatif : 3 travaillés sur 7

5. PRESENTATION DE L'ACTIVITE

5.1. LIEUX D'ACTIVITE

- L'aide soignant travaille au domicile des personnes malades et/ou âgées, dans le cadre du service de Soins Infirmiers A Domicile rattaché à l' EHPAD Rose de MONTELLA Association JOSEPH SAUVY.

5.2. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

L'activité consiste à :

- **Activités relationnelles** :
 - Prendre connaissance avec l'infirmière coordonnatrice de l'évaluation des besoins de la personne et des aides à lui apporter.
 - Se rendre chez la personne avec le véhicule de service.
 - Saluer la personne, se présenter, pénétrer dans le domicile avec respect .
 - Etablir une relation de confiance avec la personne âgée et sa famille.
 - Etre à l'écoute, déceler et évaluer les besoins, les satisfactions et les attentes
 - Avoir un rôle de prévention, de stimulation et d'éducation auprès de la personne âgée en fonction des objectifs établis avec l'équipe .
 - Respecter le rythme de la personne, ses habitudes, ses valeurs, sa responsabilité et sa dignité.
 - Accompagner la personne en lui assurant sécurité et confort.
 - Assurer les transmissions orales et écrites .
 - Maintenir de bonnes relations et collaborer avec les autres intervenants (médecin, infirmière, aide-ménagère, famille, administration) dans l'aide à apporter aux personnes ayant perdu leur autonomie.
 - S'assurer que la personne n'a plus besoin des services avant de partir.
- **Activités de soins** :
 - Soins d'hygiène et de nursing pour les personnes dépendantes requérant des gestes spécifiques (grille GIR entre 1 et 4)
 - toilette variable selon le planning et les besoins : toilette complète, aide à la toilette, douche bain, rasage, pédiluve, capiluve
 - soins de bouche

- soins d'incontinence (changes complets, pénilex), changement de poche
- habillage, déshabillage
- lever, coucher
- installation avec mise à disposition des objets indispensables pour les repas, les activités diverses
- réfection du lit
- Prévention des escarres
 - massages adaptés
 - mise en place de matériel d'aide à la prévention
 - changements de position
 - surveillance de l'hydratation
 - changes réguliers
 - éducation de l'entourage
- Surveillance médicale
 - observer l'état de la personne
 - prendre et noter la température, le poids
 - surveiller les urines : aspect, coloration, diurèse
 - surveiller les selles : fréquence, quantité, aspect, coloration
- Autres tâches, en liaison avec l'infirmière intervenante
 - aide à la prise des médicaments
 - pose de patch
 - pose de bas à varices
 - instillation de collyre
- **Activités complémentaires administratives :**
 - Tenir à jour le dossier des transmissions écrites des soins à domicile
 - Participer aux séances de transmissions orales journalières
 - Participer à l'élaboration des objectifs de soins
 - Utiliser les outils du service (dossier de soins, protocoles)
 - Participer à l'encadrement des stagiaires en formation
 - En cas de nécessité absolue :
 - aide dans l'accomplissement de certaines formalités administratives (feuilles de sécurité sociale)
 - petits services sans se substituer à la famille ou aux différents intervenants

5.3. AIDES TECHNIQUES ET PRODUITS UTILISES

- **Du patient :**
 - Lève-malades, lits médicalisés, fauteuil roulants...
 - Produits d'incontinence, médicaments, désinfectants...
- **Du SSIAD :**
 - Mallette de soins contenant : gants, savon,SHA, compresses, essuie main, vaseline...
 - Blouse, surblouse...

5.4. PUBLIC ET RELATIONS SOCIALES

- Travail dans le cadre d'une équipe pour la prise en charge de personnes pouvant être en souffrance physique et/ou mentale ;
- travail de façon isolée au domicile des particuliers.

6. DANGERS ET RISQUES (Liste non exhaustive)

6.1. RISQUES PHYSIQUES

- Nombreux déplacements en véhicule de fonction
- Risque de chute

6.2. RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE

- Manutention des malades (habillage, déshabillage, aide à la toilette, accompagnement aux toilettes), manutention de matériel
- Contraintes posturales : station debout, penché, avec déplacement dans le logement
- Insuffisance veineuse

6.3. RISQUES CHIMIQUES

- Médicaments
- Antiseptiques
- Désinfectants et détergents

6.4. RISQUES BIOLOGIQUES

- Liquides biologiques, sang.
- Contamination ORL

6.5. CHARGE MENTALE : charge mentale pouvant être importante et nécessitant de :

- Savoir organiser son temps
- Savoir s'adapter régulièrement à de nouveaux malades
- Gérer les difficultés de communication avec la personne en souffrance
- Gérer le stress
- Supporter le travail isolé
- Autres : Dépression nerveuse, angoisse, démotivation, variation de poids, alcoolisme, tabagisme

6.6. RISQUES ORGANISATIONNELS

- Variabilité de l'activité en fonction des besoins
- Variabilité du secteur géographique de l'activité
- Travail en horaires variables, coupés, amplitudes d'horaires de 12h00
- Travail de WE en équipe restreinte.

6.7. ACCIDENTS DU TRAVAIL

- Lomalgies
- Accidents de circulation
- Accidents domestiques
- Agressions physiques et verbales
- Morsure de chien ...

7. MALADIES PROFESSIONNELLES (Liste non exhaustive)

- Risques infectieux : Maladies liées à des agents infectieux ou parasitaires contractées en milieu d'hospitalisation et d'hospitalisation à domicile
- Risques chimiques : Affections professionnelles de mécanisme allergique, rhinite et asthmes professionnels...
- Risques physiques : Affections du rachis lombaire, affections péri articulaires ...

8. SURVEILLANCE MEDICALE

- Visite médicale d'embauche, puis annuelle.
- Vaccinations : DTP, BCG, Hep B.

9. EVALUATION

- Entretien individuel d'évaluation annuel (cadre infirmier, infirmière coordonnatrice).
- Enquête de satisfaction annuelle adressée aux patients et/ou leurs aidants.

ELABORATION Noms (fonction), date	VALIDATION TECHNIQUE Noms (fonction), signature, date	VALIDATION HIERARCHIQUE Noms (fonction), signature, date
<u>Groupes de travail</u> <ul style="list-style-type: none">• Melle BOULARAND :CI• Me DAVY : IDE CO SSIAD• Me GARCIA : IDE Responsable de la gestion documentaire 25/03/2007	<ul style="list-style-type: none">• Mlle BOULARAND, Responsable Assurance Qualité	<ul style="list-style-type: none">• Mr J. AREVALO Directeur J.SAUVY



Association JOSEPH SAUVY –23 rue Francois BROUSSAIS-
CS 20007-66 028 PERPIGNAN .